



PROVINCE DE QUÉBEC

COMMISSION SCOLAIRE HARRICANA

COMITÉ EXÉCUTIF

PROCÈS-VERBAL DU 12 AVRIL 2011

Session ordinaire du comité exécutif des commissaires de la Commission scolaire Harricana tenue au 341, rue Principale Nord, Amos, bureau 3050, le douze avril deux mille onze à dix-neuf heures trente.

PRÉSENCES

Sont présents :

M^{mes} Karen Carignan,
Chantal Poliquin,
Isabelle Rouillard
présidente
commissaire représentante du comité
de parents

MM. Denis Coutu
Gérald Cregheur,
Michel Gagnon
Michel Morin
commissaire représentant du comité
de parents

Aussi présents :

M. Yannick Roy, directeur général

M^{me} Lucie Côté, secrétaire générale et directrice du
Service des ressources financières

Le quorum est atteint. Il est 19 h 30.

**2. ADOPTION
ORDRE DU JOUR**

CE-1277-11 IL EST RÉSOLU, sur proposition de madame la commissaire
Chantal Poliquin,

QUE l'ordre du jour de cette séance soit adopté tel que proposé.

QUE la présidente de l'assemblée soit et elle est autorisée à
modifier l'ordre de présentation des dossiers.

ADOPTÉE.

**3. ADOPTION DU
PROCÈS-VERBAL
CE-11-02-08**

CE-1278-11 IL EST RÉSOLU, sur proposition de monsieur le commissaire
Michel Morin,

QUE la secrétaire générale soit et elle est exemptée de la
lecture du procès-verbal du 8 février 2011 (CE-11-02-08).

QUE ce procès-verbal soit et il est adopté tel que proposé.

ADOPTÉE.



- 4.1 DÉBOURSÉS
FÉVRIER 2011** CE-1279-11 CONSIDÉRANT l'analyse de la liste des déboursés;
- IL EST RÉSOLU, sur proposition de madame la commissaire Chantal Poliquin,
- QUE soit acceptée la liste des déboursés pour le mois de février 2011, au montant total de deux millions cinq cent quatre-et-un mille cinq cent cinquante-trois dollars et deux cents (2 541 553,02 \$).
- ADOPTÉE.
-
- 4.2 DÉBOURSÉS
MARS 2011** CE-1280-11 CONSIDÉRANT l'analyse de la liste des déboursés;
- IL EST RÉSOLU, sur proposition de monsieur le commissaire Michel Morin,
- QUE soit acceptée la liste des déboursés pour le mois de mars 2011, au montant total de deux millions sept cent cinquante-neuf mille cent trente-cinq dollars et quarante-neuf cents (2 759 135,49 \$).
- ADOPTÉE.
-
- 8. LEVÉE DE
LA SÉANCE** CE-1281-11 IL EST RÉSOLU, sur proposition de monsieur le commissaire Denis Coutu,
- QUE la séance soit levée.
- ADOPTÉE.
-
- Il est 20 h 55.

Karen Carignan, présidente

Lucie Côté, secrétaire générale